

Une anthropologie de la santé publique : l'ethnologue sorcier.

Didier Fassin

Cahiers d'études africaines, Année 1986, Volume 26, Numéro 103

p. 497 - 502

[Voir l'article en ligne](#)

Page 497 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Une anthropologie de la santé publique : l'ethnologue sorcier*

De manière significative, les cent cinquante pages du livre de Bernard Hours sont encadrées par l'avant-propos d'un médecin (Alexandre Minkowski) et la postface d'un ethnologue (Marc Augé), comme pour annoncer dès le sommaire le projet de l'auteur : constituer les relations sociales autour de l'institution médicale en objet anthropologique. L'intérêt premier de ce travail réside en effet dans la nouveauté du thème de recherche : les représentations de la santé publique, étudiées à partir d'entretiens et d'observations, dans des dispensaires et des hôpitaux du Cameroun. Les sujets interrogés sont des infirmiers et des agents de santé, des malades et des parents, qui parlent d'injections et de nivaquine, de gaze à pansements et de stocks de médicaments : on est loin des terrains habituels de l'ethnomédecine et de l'anthropologie de la maladie — villages de brousse où le chercheur questionne guérisseurs et contre-sorciers, construit des nosographies et inventorie des pharmacopées.

En fait, c'est par sa partie théorique, développée dans les vingt dernières pages, que l'ouvrage renoue avec les intérêts plus classiques de l'anthropologie sociale. A travers la métaphore de l'État sorcier, l'auteur cherche en effet à rendre compte de la façon dont sont perçus les dysfonctionnements des services de santé par les acteurs — c'est-à-dire par les infirmiers et par les malades —, en situant son analyse dans le cadre d'une logique sociale plus générale : celle de la recherche de sens à laquelle sont confrontées les sociétés lorsqu'elles doivent expliquer à la fois le malheur ou la maladie, et leur incapacité à les maîtriser¹. Avant d'analyser plus en détail la manière dont l'auteur aborde cette perspective théorique, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler brièvement les éléments empiriques sur lesquels il la fonde.

Son propos, explique-t-il dans les premières pages, est « d'envisager la maladie non seulement comme sociale et socialement représentée, mais comme un rapport social suivi qui se déroule dans des institutions sanitaires, dotées d'une permanence, qui structurent ce rapport » (p. 13). Pour cela, il s'intéresse aux « représentations dont la santé publique est l'objet de la part des personnels soignants comme de la part des patients » (*ibid.*). Concrètement, la recherche s'est déroulée en quatre lieux, donnés comme exemplaires : un dispensaire péri-urbain et un service hospitalier de Douala, une maternité publique et un centre de santé privé situés en zone rurale ; et elle s'est faite « en deux étapes, d'abord les personnels soignants durant un an, puis un an après, les patients des mêmes formations, le tout à raison de trois mois continus dans chacune des quatre formations », afin de permettre « une

* A propos de : Bernard HOURS, *L'État sorcier. Santé publique et société au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1985, 165 p. (« Connaissance des hommes »).

1. On se référera à Marc AUGÉ, « L'anthropologie de la maladie », *L'Homme*, XXVI (1-2), 97-98, 1986 : 81-90.